

## Note de travail préliminaire : 2<sup>ème</sup> Plan vélo

### Les + :

- Budget conséquent : 44M euros + 21 M euros pour la période 2017-2020
- Plan vélo porté sur l'incitation à faire du vélo, la communication, encourager sa pratique etc sans oublier les investissements en termes de réseau et d'infrastructures.

### Les - :

- La question du franchissement de la rocade qui est souvent difficile.
- L'aménagement cyclable des boulevards (hors quelques portions) est repoussé à l'adoption et l'aménagement du TCSP.
- Pas de mention de grands itinéraires verts.
- Dans le volet interne (politique vélo au près des agents de la métropole), aucune mention de l'indemnité kilométrique vélo.

### Éléments de cadrage :

Circulation vélo : +7% en 2015 (+4% pour TBM ; -0,5 voiture).

Objectif : 15% de part modale en 2020 et 20% d'ici 10 ans. (4% en 2009 ; 8% aujourd'hui).

Budget de 65 millions d'euros : 21M euros investissements vélos dans le cadre des grands projets de la métropole et 44M euros sur 4 ans pour le financement des actions du plan vélo proprement dit.

Suivi de la mise en œuvre du plan vélo : COPIL constitué d'élus et de représentants d'assos.

Indicateurs de pilotage et évaluation de la bonne utilisation des crédits alloués.

### 4 axes du plan vélo : 44M euros

(Ci-dessous les mesures phares).

- **Donner l'envie de faire du vélo (5,2 M euros)**
  - Création d'un réseau de maison des mobilités alternatives : création de 2 nouvelles maisons des mobilités
  - Généralisation des tournes à droite, des sas vélos et des double sens cyclables et jalonnement attractif des itinéraires cyclables (500 000 euros/an).
  - Communication d'envergure : 80 000 euros/ an pour montrer l'efficacité du vélo et valoriser la pratique cyclable.
- **Initier à la pratique vélo : (1,6M euros)**
  - Séances de brevets cyclistes auprès des scolaires (20 000 euros).
  - Soutien aux associations de promotion du vélo : 100 000 euros/an.

➤ **Donner à tous l'accès à un vélo (19M euros)**

- Prêts de vélos dans toute la métropole : 135 000/an euros pour renouvellement et entretien flotte existante de Bordeaux. 315 000 euros pour vélos cargos, électriques. Enfin, 50 000 euros/an pour Pibal à partir de 2018.
- Développement du VCub : 10 nouvelles stations par an, privilégier les lieux à fort potentiel (17,3 M sur 2016-2020 pour les Vcub).
- Aide à l'acquisition de vélo : Aide à l'achat pour les ménages modestes et les entreprises : 100 000 euros/an.

➤ **Circuler en toute sécurité (19M euros)**

- Développement du réseau cyclable : Développement du réseau REVE et du réseau structurant (2,5 M), pistes cyclables améliorées sur certaines portions des boulevards (3M),
- Aménagements vélos sur les 4 secteurs des boulevards (barrière de Bègles, barrière de Toulouse, Barrière St Genes, au niveau du stade Chaban) : 3M euros.
- Développement du stationnement vélo (arceaux vélo, stationnements sécurisés...) : 250 000 euros/an
- Définition de « territoires d'excellence du vélo » : le Campus et Brazza.
- Généralisation des zones 30.

**Part du vélo dans les grands projets (21M euros):** pont JJB, passerelle vélo au dessus du lac, passerelle au dessus rocade à Eysines, BHNS, Pont de Pierre réservé aux vélos au plus tard à la mise en service du pont Bosc.